

## L'industrie belge de l'environnement

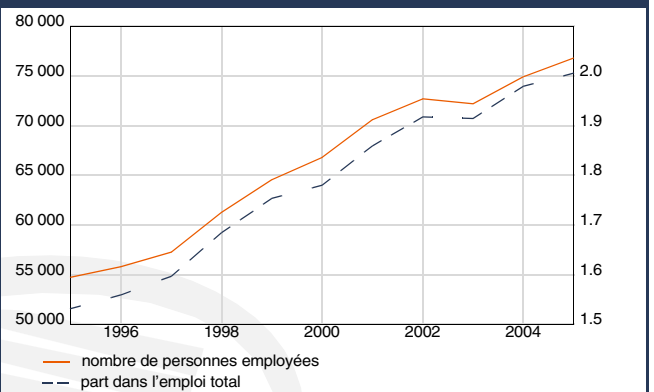
En l'espace de dix ans, le nombre d'entreprises actives dans l'industrie de l'environnement en Belgique a augmenté de 44 %. Le chiffre d'affaires de ce secteur a connu une hausse de 22 %, tandis que l'emploi a progressé de 40 %. En 2005, l'industrie belge de l'environnement comptait au total 77 000 emplois.

Le Bureau fédéral du Plan a réalisé une étude visant à évaluer l'importance, la composition et la croissance de l'industrie de l'environnement en Belgique au cours de la période 1995-2005, conformément à la définition que l'OCDE donne de cette industrie. Le champ de l'étude comprenait donc toutes les organisations qui produisent des biens et des services ayant pour objectif spécifique de mesurer, de prévenir, de limiter, de réduire ou de réparer des dommages à l'environnement, y compris celles qui visent à limiter l'utilisation de ressources naturelles. Par rapport au concept d'"économie verte", lancé l'année dernière par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), selon lequel toutes les activités ayant un lien direct ou indirect avec la production ou la consommation durable sont considérées comme des activités "vertes", le concept utilisé dans cette étude est plus limité. En ce qui concerne l'évaluation de l'importance, pour l'économie belge, des activités liées à l'environnement, nos résultats doivent donc être considérés comme une limite inférieure.

Entre 1995 et 2005, le nombre d'organisations (entreprises, associations sans but lucratif, administrations publiques) ayant déployé des activités axées sur l'environnement a augmenté de 44 %. Le chiffre d'affaires cumulé de cette industrie de l'environnement, abstraction faite de l'inflation, a augmenté de 22 % au cours de la même période, tandis que l'emploi dans ce secteur (exprimé en équivalents temps plein) a progressé de 40 %. En conséquence, la part de l'industrie de l'environnement dans l'emploi total en Belgique est passée de 1,5 % à 2 %, ce qui correspond à 77 000 emplois.

La plupart des organisations qui font partie de l'industrie belge de l'environnement (un peu plus de 60 % d'entre elles) sont de petite taille, c'est-à-dire qu'elles emploient moins de dix personnes. Un bon 30 % sont des organisations de taille moyenne comptant entre 10 et 99 travailleurs. Les 7 % restants sont constitués de grandes organisations employant au moins 100 personnes. Au cours de la période considérée, ces grandes organisations représentaient toutefois 60 % du chiffre d'affaires du secteur, et près de 70 % de l'emploi.

Emploi dans l'industrie de l'environnement (1995-2005, en équivalents temps plein, échelle de gauche) et part de l'industrie de l'environnement dans l'emploi total (1995-2005, en %, échelle de droite)



Source: Calculs BFP.

L'industrie belge de l'environnement comprend un très large éventail d'entreprises et d'associations. Près de la moitié des organisations qui composent l'industrie belge de l'environnement s'occupait de collecte et de traitement de déchets (à l'exception des eaux usées). Toutefois, ces organisations n'occupaient qu'un tiers du nombre total des travailleurs actifs dans cette industrie.

Le domaine le plus intensif en main-d'œuvre est celui de la recherche et du développement, du monitoring, de l'ingénierie et de l'analyse. Ce domaine comprend non seulement des laboratoires qui effectuent toutes sortes de tests liés à l'environnement, mais aussi la recherche universitaire dans le domaine de l'environnement, les bureaux d'études qui donnent des conseils visant à rendre les processus de production plus propres, etc. Si seulement 18 % des organisations appartenant à l'industrie belge de l'environnement étaient actives dans ce domaine, elles représentaient en revanche près d'un tiers de l'emploi total du secteur.

La collecte et le traitement des eaux usées est le troisième domaine le plus important pour l'industrie belge de l'environnement : 17 % des organisations qui composent cette industrie étaient actives dans ce domaine, ce qui équivaut plus ou moins à la part qu'il occupe dans le chiffre d'affaires et dans l'emploi total de l'industrie de l'environnement en Belgique.

**Tableau : Part du chiffre d'affaires et de l'emploi par domaine de l'environnement (2005, en %)**

	Chiffre d'affaires	Emploi
Air	7	8
Eaux usées	15	15
Déchets solides	47	36
Sols	4	3
Bruits et vibrations	2	2
R&D, monitoring, engineering et analyse	19	30
Utilisation rationnelle de l'énergie	4	5
Agriculture, sylviculture et pêche durable	1	1
Total	100	100

Source: Calculs BFP

The Belgian Environment Industry (1995-2005), Working Paper 7-09, Lies Janssen, Guy Vandille, juin 2009

La publication peut être consultée, téléchargée et commandée via le site [www.plan.be](http://www.plan.be).

Pour plus d'informations:

Guy Vandille, [gv@plan.be](mailto:gv@plan.be), tél. 02 507 73 65 - Lies Janssen, [lj@plan.be](mailto:lj@plan.be), tél. 02 507 73 29